

**GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL DES VINGT-QUATRE  
POUR LES AFFAIRES MONÉTAIRES INTERNATIONALES  
ET DU DEVELOPPEMENT**

**Communiqué**

**28 avril 2001**

Les ministres du Groupe intergouvernemental des Vingt-Quatre pour les questions monétaires internationales ont tenu leur soixante-cinquième réunion à Washington le 28 avril 2001, sous la présidence de M. Joseph Sanusi, Gouverneur de la Banque centrale du Nigéria, assisté de M. Alain Bifani (Liban), Premier Vice-Président, et de M. Gerald Yetming (Trinité-et-Tobago), Second Vice-Président.

La réunion des ministres avait été précédée, les 26 et 27 avril 2001, de la soixante dix-septième réunion des suppléants du Groupe des Vingt-Quatre, qui était présidée par M. Ramsey Mowoe (Nigéria).

**A. Perspectives de l'économie mondiale**

1. Les perspectives de l'économie mondiale se sont assombries ces derniers mois suite au ralentissement de l'activité économique aux États-Unis, dont l'impact a été amplifié par l'échec des efforts de relance au Japon et la croissance plus lente en Europe. Cela crée des incertitudes et des risques considérables, et complique davantage la gestion des économies en développement. Les conséquences de cette évolution pour les pays en développement sont graves, notamment le recul des exportations résultant du fléchissement de la demande des économies avancées et de la baisse séculaire des prix des produits de base hors combustibles. Par ailleurs, l'aversion grandissante des marchés de capitaux à la prise de risques pourrait entraîner une forte diminution des flux de capitaux privés vers les pays en développement. Cette perspective exige une plus grande vigilance de la part de la communauté internationale et une meilleure coordination des politiques économiques entre les principales zones monétaires. Dans ce contexte, le maintien de flux de capitaux publics suffisants et stables est impératif pour que les pays en développement puissent éviter de prendre des mesures d'austérité draconiennes. Ceci s'applique non seulement aux flux d'aide publique au développement (APD) vers les pays les plus pauvres, mais aussi aux concours apportés par les institutions financières internationales.

**B. Soutien de la Banque mondiale et du FMI aux pays à faible revenu**

**i) Initiative renforcée en faveur des PPTE**

2. Les ministres se félicitent des progrès accomplis dans le cadre de l'initiative renforcée en faveur des PPTE. Ils notent avec préoccupation, toutefois, qu'un seul pays a atteint le point d'achèvement et appellent à redoubler d'efforts pour porter un plus grand nombre de pays au point d'achèvement dans les meilleurs délais. Les ministres soulignent qu'il est important que les

PPTE aient accès à des financements concessionnels suffisants et additionnels pour que les objectifs d'accélération de la croissance et de viabilité à long terme de la dette puissent être atteints. Ils reconnaissent la nécessité de veiller à ce que l'allègement de la dette des PPTE serve effectivement à réduire la pauvreté en allant en priorité aux dépenses sociales d'éducation et de santé, notamment à la lutte contre le VIH/SIDA et les autres pandémies. Dans ce contexte, il sera nécessaire d'apporter une assistance technique substantielle aux PPTE dans le domaine des finances publiques, et en particulier de la gestion efficace des dépenses. Les ministres accueillent avec satisfaction les contributions des créanciers multilatéraux et bilatéraux à l'initiative et les exhortent à faire en sorte que le Fonds fiduciaire PPTE bénéficie de ressources adéquates, en tenant compte de la situation spéciale des pays en développement créanciers. Ils demandent aussi que des financements additionnels soient mobilisés pour répondre aux besoins des pays en situation d'arriérés persistants qui n'ont pas été inclus, jusqu'à présent, dans le chiffrage des coûts.

## **ii) Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP)**

3. Les ministres prennent acte des progrès accomplis dans le processus d'élaboration des DSRP. À cet égard, ils soulignent qu'il est nécessaire de s'en tenir à une conditionnalité simple, réaliste et centrée sur quelques questions clés, et d'assurer que les modalités d'élaboration et d'approbation des DSRP respectent le cadre institutionnel en place dans les pays concernés. Ils invitent instamment les donateurs à apporter leur appui aux PPTE sous forme d'aide budgétaire. Les ministres se félicitent que la Banque mondiale ait adopté les Crédits à l'appui de la réduction de la pauvreté (CRSP) et soulignent qu'il importe d'éviter les cas d'empiètement, d'avis contradictoires et de conditionnalité croisée avec la Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC) du FMI.

## **iii) Maladies transmissibles**

4. Les ministres notent avec une profonde inquiétude que la pandémie du VIH/SIDA continue de se propager à une vitesse alarmante, et que près de 95 % des personnes infectées vivent dans les pays en développement. Ils sont encouragés de constater que le monde prend davantage conscience du danger que représente ce mal et de la menace qu'il fait peser sur le développement international. Les ministres se félicitent que la Banque mondiale apporte un soutien accru à la lutte contre ce fléau dans le cadre du programme régional de lutte contre le SIDA (Multi-country AIDS Program, MAP) qui vient d'être approuvé en faveur des pays africains. Les ministres engagent vivement la Banque mondiale à accroître les financements qu'elle accorde aux projets de lutte contre le VIH/SIDA, à appuyer davantage l'affectation de ressources PPTE à cet effet, à examiner la possibilité d'un recours aux dons pour financer les programmes VIH/SIDA dans tous les pays en développement affectés et à créer un fonds fiduciaire mondial de lutte contre ce fléau. Ils exhortent en outre la Banque mondiale à continuer d'appuyer, dans le cadre de l'Initiative d'accès rapide, les efforts déployés pour accroître l'offre de produits pharmaceutiques accessibles à des coûts abordables, et à renforcer son partenariat avec l'ONUSIDA et avec les principales parties prenantes aux efforts de recherche d'un vaccin. Les ministres soulignent qu'il est nécessaire de compléter ces actions par un effort parallèle de lutte contre les autres fléaux qui continuent de freiner le développement des pays à faible revenu, tels que le paludisme, la tuberculose et d'autres maladies infectieuses. À cet égard, ils félicitent la Banque mondiale et ses

partenaires pour la mise en place de l'Initiative de lutte contre le paludisme (*Rollback Malaria Initiative*) et les engagent vivement à continuer de rechercher des solutions novatrices pour lutter contre les autres maladies transmissibles.

### **C. Pays en conflit**

5. Les ministres notent avec consternation la poursuite des conflits armés dans de nombreux pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire, qui représente un obstacle majeur pour leur développement. Ils soulignent que la résolution des conflits doit être la première des priorités si l'on veut que la stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté réussisse. En particulier, les ministres appellent à soutenir le mécanisme de prévention et de résolution des conflits de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). La plupart des pays en conflit sont très endettés et ont souvent des arriérés envers les institutions financières internationales. Les ministres exhortent la Banque mondiale et le FMI à affiner encore leurs politiques et instruments spécifiques d'assistance aux pays qui sortent d'un conflit, et à aider ceux-ci à répondre à leurs besoins substantiels d'assistance technique en renforçant le Fonds créé par la Banque mondiale pour la reconstruction des pays sortant d'un conflit, en élargissant le champ couvert par les dons de l'IDA et en aidant à mobiliser les concours des bailleurs de fonds. Les ministres soulignent qu'il est nécessaire que l'assistance aux PPTTE soit mise en oeuvre avec souplesse et que l'on tienne compte de la situation spéciale des pays qui sortent d'un conflit en réduisant la période probatoire requise pour atteindre les points de décision et d'achèvement et en leur apportant d'emblée une assistance intérimaire. Les ministres encouragent la Banque mondiale et le FMI à accorder une attention particulière aux pays qui sortent d'un conflit et ont accumulé des arriérés, et à chercher des mécanismes permettant de répondre efficacement à leurs besoins spécifiques, en collaboration avec leurs autres partenaires pour le développement. Les ministres exhortent aussi la Banque mondiale et le FMI à concevoir des politiques qui permettent de répondre aux problèmes de développement spécifiques des pays à revenu intermédiaire qui sortent d'un conflit.

### **D. Commerce et développement**

6. Les ministres se félicitent du soutien accru de la Banque mondiale aux efforts déployés par les pays en développement pour promouvoir le commerce et l'investissement afin d'accélérer la croissance et de réduire la pauvreté. Ils notent que les pays en développement jouent un rôle plus important dans le commerce mondial, ainsi qu'en témoigne l'augmentation considérable de leur part des échanges mondiaux au cours des trente dernières années. Ils reconnaissent cependant que de nombreuses économies en développement, en particulier parmi les pays à faible revenu, n'ont pas encore bénéficié de cette expansion des échanges. Ceci s'explique en partie par les mécanismes protectionnistes tels que les droits antidumping, droits compensateurs et subventions en vigueur dans les économies développées, ainsi que par la lenteur des progrès enregistrés dans la mise en oeuvre des accords de libéralisation des échanges — notamment agricoles — qui font supporter aux pays en développement des coûts prohibitifs. Les barrières auxquelles se heurtent leurs exportations sur les marchés des pays industrialisés continuent de pénaliser fortement les pays en développement. À titre d'exemple, les pays industrialisés dépensent plus de 300 milliards de dollars par an en subventions agricoles, ce qui équivaut à peu près au PNB total des pays de l'Afrique subsaharienne, et les droits de douane qu'ils appliquent à l'entrée sur leur

marché de la viande, des fruits et des légumes — principaux produits d'exportation des pays en développement — peuvent dépasser 100 %. Ceci a pour effet d'émousser la compétitivité et de freiner les exportations des pays en développement. Selon des estimations raisonnables, le coût, en termes de perte de revenu, des restrictions qui frappent les exportations des pays en développement dépasse 100 milliards de dollars E.U. par an. Il est pertinent de noter que les flux d'aide aux pays en développement représentent au total moins de 60 milliards de dollars E.U. par an. En outre, les flux d'investissement direct étranger (IDE) restent concentrés sur un nombre restreint de pays en développement, mais nombreux sont ceux qui ne reçoivent pas encore le volume d'IDE nécessaire pour stimuler leur développement.

7. Les ministres engagent la Banque mondiale à appuyer les efforts déployés par les pays en développement pour que le système multilatéral permette de promouvoir plus efficacement les échanges et le développement en leur offrant un meilleur accès aux marchés mondiaux. Ceci suppose qu'ils soient préparés au nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales et épaulés dans leurs efforts de renforcement de leurs capacités pour être à même d'adhérer à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Les ministres saluent l'initiative «Tout sauf les armes» de l'Union européenne, qui vise à accorder aux pays en développement à très faible revenu un accès en franchise de droits et sans contingent à leur marché, tout en continuant d'honorer les engagements conclus avec les pays en développement qui sont ses partenaires commerciaux traditionnels. Ils saluent également l'initiative de même nature prise par le gouvernement néo-zélandais.

8. Les ministres demandent instamment au FMI de continuer à approfondir ses travaux sur les conseils qu'il fournit dans le domaine de la politique commerciale et encouragent la Banque mondiale et le FMI à collaborer avec d'autres organisations internationales concernées telles que l'OMC, la CNUCED, le CCI, le PNUD et les banques régionales de développement, pour appuyer, par des conseils et des financements, les pays en développement qui s'emploient à renforcer leurs capacités institutionnelles, à accroître et diversifier leurs exportations et à consolider leurs infrastructures afin d'augmenter leurs échanges et d'accélérer leur intégration à l'économie mondiale. Ils notent l'absence de progrès depuis la création, par la Banque mondiale, du Groupe de travail international sur la gestion des risques liés aux produits de base dans les pays en développement, qui doit aider à remédier aux effets néfastes de l'instabilité des prix sur ces pays, et attendent avec intérêt la mise en œuvre rapide de cette initiative.

## **E. Système financier international**

9. Les ministres prennent note des progrès significatifs accomplis dans le renforcement du système financier international grâce à la mise au point de normes, codes et pratiques reconnus au plan international qui doivent être appliqués par les pays développés comme par les pays en développement. Ils continuent de souligner la nécessité d'assurer que le respect de ces normes et codes reste volontaire, en tenant dûment compte des spécificités et du stade de développement des pays, et notamment de leurs contraintes administratives et institutionnelles. Les travaux des institutions de Bretton Woods sur ces normes et codes ne devraient pas aller au-delà de leurs domaines de compétence essentiels et leur observation ne devrait pas être incorporée dans la conditionnalité des programmes. Il est indispensable d'intensifier très sensiblement l'assistance technique, d'apporter des ressources additionnelles et de prévoir des délais suffisants pour

permettre aux pays en développement de renforcer leur capacité à appliquer ces normes et codes. Les ministres soulignent qu'il importe de remédier aux carences actuelles de la réglementation des secteurs financiers des économies avancées, notamment en ce qui concerne les fonds spéculatifs et le contrôle des places financières offshore, pour assurer une application uniforme des normes de transparence.

10. Les ministres conviennent que la lutte contre le blanchiment de capitaux est l'affaire de tous et soulignent son importance pour la protection de l'intégrité du système financier international. Les efforts déployés pour lutter contre le blanchiment de capitaux doivent s'inscrire dans une stratégie de coopération impliquant les pays développés comme les pays en développement et porter non seulement sur les centres offshore, mais aussi sur les grandes places financières d'où proviennent la majeure partie des flux financiers. Les ministres tiennent à rappeler que la situation actuelle se caractérise par l'application forcée des 40 recommandations du Groupe d'action financière internationale sur le blanchiment des capitaux (GAFI) aux pays qui n'en font pas partie et par une absence de coopération. Ils conviennent aussi que le suivi de la mise en œuvre des normes anti-blanchiment de capitaux devrait tenir pleinement compte des capacités institutionnelles des pays membres ainsi que du stade de développement de leur secteur financier, et ne pas être invoqué pour détourner des pays en développement des flux légitimes de ressources financières. Les ministres insistent sur le rôle important que l'assistance technique peut jouer pour faciliter la mise en œuvre effective des mesures de lutte contre le blanchiment de capitaux. Tout en soulignant que les activités du FMI et de la Banque mondiale devraient se limiter à leurs mandats respectifs, ils estiment que, pour des processus tels que les Rapports sur l'observation des normes et codes (RONC) ou les Programmes d'évaluation du secteur financier (PESF), les institutions de Bretton Woods devront travailler en étroite collaboration avec d'autres organisations internationales. Les ministres déconseillent aux institutions de Bretton Woods de s'impliquer dans le volet répression des mesures anti-blanchiment de capitaux. Ils déconseillent aussi de s'en remettre au GAFI pour l'évaluation des RONC, lesquels doivent rester du ressort exclusif des institutions de Bretton Woods.

11. Les ministres soulignent que le rôle catalyseur du FMI et de la Banque mondiale dans la résolution des crises financières peut aider efficacement à assurer la participation du secteur privé. Compte tenu des limites concernant la disponibilité et l'accessibilité des ressources du FMI pour les pays en développement, ils soulignent qu'il est important que des financements bilatéraux officiels s'ajoutent aux concours du FMI. Les ministres invitent instamment les institutions de Bretton Woods à accorder une attention particulière à l'amélioration de l'accès des pays en développement aux marchés internationaux de capitaux et au renforcement de leurs propres marchés financiers et expriment le souhait que la mise en place récente d'un département des marchés internationaux de capitaux au FMI et la création d'un groupe consultatif sur les marchés de capitaux y contribueront. Tout en se félicitant des travaux en cours sur la participation du secteur privé à la prévention et à la résolution des crises financières, ils soulignent qu'il est nécessaire que la procédure suivie conserve son caractère volontaire, selon lequel c'est aux pays membres qu'il revient, en dernière analyse, de négocier avec leurs créanciers privés.

## **F. Conditionnalité**

12. Les ministres rappellent que la conditionnalité du FMI est devenue excessive, en termes quantitatifs et qualitatifs, au cours des dernières décennies, en particulier dans les domaines qui ne relèvent pas du mandat et de la compétence du FMI. Les ministres insistent sur la nécessité de prendre en compte, dans la mise en œuvre de la conditionnalité, les capacités institutionnelles et les procédures législatives des pays qui appliquent les programmes. Par ailleurs, l'existence d'une conditionnalité excessivement large et détaillée a pour effet de diluer le processus d'appropriation des programmes par les pays concernés — qui est essentiel à leur succès — et rend plus difficile le respect de cette conditionnalité. Les conditions appliquées aux programmes des pays à faible revenu mettent à rude épreuve les capacités administratives de ces derniers, en particulier lorsque ces conditions se conjuguent à celles incluses dans les programmes de la Banque mondiale, des institutions régionales de développement et des donateurs d'aide bilatéraux. Les ministres se réjouissent qu'à l'initiative du Directeur général du FMI, la conditionnalité des programmes appuyés par l'institution soit réexaminée et que le Conseil d'administration du FMI ait décidé de mettre en œuvre la proposition visant à passer d'une conception globale de la conditionnalité à une application plus sélective de celle-ci. Ils soulignent que l'objectif n'est pas d'affaiblir la conditionnalité, mais de la rationaliser afin qu'elle soit mieux centrée, plus efficace et entraîne moins d'ingérences, ainsi que de favoriser l'internalisation des programmes. Les ministres insistent sur l'importance du principe de l'uniformité de traitement pour tous les pays, étant entendu cependant que la situation particulière de chacun doit être prise en compte. Ils soulignent en outre l'importance d'une refonte globale des programmes du FMI. Ils soulignent que ces pays ont besoin d'une assistance technique pour développer leurs capacités institutionnelles. Les ministres observent que les efforts consentis pour rationaliser la conditionnalité devraient porter aussi sur la division du travail entre le FMI et la Banque mondiale, tout en évitant les cas de conditionnalité croisée. La conditionnalité dans les domaines qui ne relèvent pas de son mandat ne devrait pas figurer dans les programmes appuyés par le FMI.

## **G. Flux de ressources vers les pays en développement**

13. Les ministres reconnaissent que l'œuvre de développement à accomplir est colossale et que les efforts nécessaires pour atteindre l'objectif de développement international, qui est de réduire de moitié la pauvreté d'ici 2015, exigeront de mobiliser des financements importants au sein de la communauté du développement, pour étayer et étendre davantage les nombreuses initiatives engagées dans ce domaine. Ils constatent que, proportionnellement au PIB des donateurs, l'aide demeure à un faible niveau (0,24 %), soit nettement en deçà de l'objectif de 0,7 % fixé par les Nations Unies.

14. Les ministres notent que les négociations relatives à la 13<sup>e</sup> reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement (IDA) sont engagées et exhortent les donateurs à faire en sorte que l'IDA dispose de ressources suffisantes pour faire face aux besoins croissants des pays les plus pauvres, dont bon nombre réactivent des programmes en sommeil, au sortir d'un conflit ou d'une situation d'endettement. L'Afrique mérite de continuer à bénéficier d'une priorité particulière et les ministres engagent vivement l'IDA à faire en sorte que ses financements à la région atteignent l'objectif de 50 % convenu dans le cadre des précédentes reconstitutions.

15. Les ministres réaffirment l'importance du rôle que le Groupe de la Banque mondiale continue de jouer pour faire reculer la pauvreté dans les pays à revenu intermédiaire, où vivent près de 80 % des populations les plus démunies, en augmentant ses prêts directs et en aidant à canaliser des flux continus de capitaux privés vers ces pays. Ils encouragent la Banque mondiale à étoffer sa panoplie de mécanismes de financement pour répondre aux besoins des pays à revenu intermédiaire, en procédant à un dosage prudent de prêts à l'investissement, de programmes de prêts à l'ajustement et d'actions économiques et sectorielles renforcées.

16. Les ministres soulignent l'importance de la Conférence des Nations Unies sur le financement du développement, qui se tiendra à Mexico en 2002. Il insistent sur le fait que le Groupe des Vingt-Quatre doit s'impliquer pleinement dans le processus de préparation de cette conférence.

## **H. Gouvernance des institutions de Bretton Woods**

17. Les ministres saluent la création du Bureau d'évaluation indépendant (BEI) au FMI et félicitent le Conseil d'administration pour l'esprit de coopération et la transparence qui ont marqué la sélection du Directeur. Les ministres saluent aussi l'approbation par les administrateurs du FMI et de la Banque mondiale du rapport conjoint sur la sélection des dirigeants des deux institutions, qui s'inspire de propositions formulées par les pays en développement.

18. Les ministres insistent sur le fait que les institutions de Bretton Woods doivent faire en sorte que les pays en développement aient davantage voix au chapitre dans la prise de décision. Ils notent que la charge de travail des bureaux des administrateurs représentant les pays en développement — en particulier les pays d'Afrique — au sein des conseils d'administration des institutions de Bretton Woods s'est considérablement accrue en raison du processus d'élaboration des DSRP, de l'Initiative en faveur des PPTTE ainsi que des sorties de conflits et des situations d'arriérés. À cet égard, les ministres se félicitent que le Conseil d'administration du FMI ait pris récemment la décision d'étoffer les effectifs des bureaux des administrateurs et invitent instamment la Banque mondiale à faire de même. Les ministres encouragent aussi les institutions de Bretton Woods à améliorer la représentation des ressortissants des pays en développement dans leurs effectifs.

19. Les ministres se réjouissent du large soutien déjà mobilisé en faveur du quatrième amendement relatif à l'équité de la répartition des DTS. Ils exhortent les autres États membres à adopter cet amendement aussi vite que possible. Les ministres demandent instamment au FMI d'approfondir les travaux engagés sur la mise au point de mécanismes susceptibles de contribuer à la stabilisation des marchés financiers.

20. Les ministres se félicitent des travaux de recherche sur les questions financières internationales et les enjeux du développement, coordonnés par le G-24, ainsi que des concours financiers apportés par divers pays et organisations à l'appui des efforts du G-24. Ces travaux ont besoin d'être sensiblement renforcés, ce qui nécessiterait des financements supplémentaires. Compte tenu de la complémentarité entre ces travaux et les recherches menées par le FMI et la Banque mondiale, les ministres estiment qu'il conviendrait que les deux institutions complètent ces concours par une contribution annuelle prélevée sur leurs budgets de recherche. Ceci aiderait

à renforcer les capacités des pays du G-24 et contribuerait à améliorer la gouvernance des institutions de Bretton Woods.

## **I. Date et lieu de la prochaine réunion**

21. Les ministres sont convenus de se réunir à nouveau le 29 septembre 2001 à Washington.

### **Liste des Participants**

#### **Groupe intergouvernemental des Vingt-Quatre**

#### **pour les questions monétaires internationales**

#### **Soixante-cinquième réunion des ministres**

Washington, 28 avril 2001

**Groupe africain :** Trevor A. Manuel, Afrique du Sud; Sid Ahmed Dib, Algérie; Bouabré Bohoun, Côte d'Ivoire; Ismail Hassan Mohamed, Égypte; Sufian Ahmed, Éthiopie; Andzembe Philibert, Gabon; Yaw Osafo-Mafo, Ghana; Ernest C. Ebi, Nigéria.

**Groupe asiatique :** Bimal Jalan, Inde; Mohsen Nourbakhsh, République islamique d'Iran; Khalid Al-Saad, Liban; Shaukat Aziz, Pakistan; Diwa C. Guinigundo, Philippines; G.L. Peiris, Sri Lanka; Mohamad Khaled Al Mahayni, République arabe syrienne.

**Groupe latino-américain :** A. Guillermo Zoccali, Argentine; Marcos Caramuru de Paiva, Brésil; Carlos Caballero, Colombie; Lizardo A. Sosa L, Guatemala; Javier Calafell, Mexique; German Suarez, Pérou; Leroy Mayers, Trinité-et-Tobago; Hernán Oyarzábal, Venezuela.

**Observateurs :** Ibrahim A. Al-Assaf, Arabie Saoudite; Liqun Jin, Chine; Ali Lamrani, Maroc.

**Invités spéciaux :** Horst Köhler, Fonds monétaire international; James Wolfensohn, Banque mondiale; Yashwant Sinha, Comité du développement; Yilmaz Akyuz, CNUCED; Cristian Ossa, Nations Unies; Bagher Asadi, Groupe des 77; Y. Seyyid Abdulai, Fonds de l'OPEP pour le développement international; Ines Bustillo, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes; Muhammad Ahmad, Banque islamique de développement; Eddy Lee, Organisation internationale du travail; Mario B. Alemu, MCAC; William Larralde, Bureau de liaison du G-24; Dani Rodrik, Coordinateur des études du G-24.

#### **Administrateurs et suppléants**

**Fonds monétaire international** : Alexandre Barro Chambrier, Mohammed Dairi, Vijay Kelkar, Abbas Mirakhor et Shakour Shaalan.

**Banque mondiale** : Girmai Abraham, Mohamed Amr, Paulo Gomes, Inaamul Haque et B.P. Singh.

**Secrétariat du G-24** : Patrick Cirillo, Ragnar Gudmundsson, Kate Jonah.